

Vie économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **12 (1973-1974)**

Heft 53

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vie économique

STABILISATION DE L'EMPLOI EN SUISSE

La statistique officielle de l'emploi global met en évidence une stagnation des effectifs de personnel de l'économie suisse en 1973. Au moment où l'emploi a atteint son maximum saisonnier, on a enregistré un accroissement de 0,1 % seulement par rapport à la même période de l'année précédente.

Le personnel de l'industrie a encore diminué de 0,8 %, après une baisse de 1,8 % en 1972. En revanche, l'expansion s'est poursuivie dans le secteur des services. Le nombre des personnes occupées y a progressé de 2,1 % d'une année à l'autre. Les banques ne détiennent plus le premier rang en ce qui concerne l'augmentation de l'effectif, dont le taux a régressé de 9,8 % en 1971 et de 8,0 en 1972 à 5,1 % l'année dernière. C'est dans le service d'hygiène ainsi que dans les sociétés coopératives du commerce de détail que le nombre des personnes occupées s'est le plus fortement accru (+ 6,2 % dans chacun de ces secteurs). D'autre part, l'emploi a régressé de 2,1 % dans la construction. Pour ce qui est du secteur public, l'administration générale, les Chemins de fer fédéraux, les services de l'électricité, du gaz et de l'eau, ainsi que l'Entreprise suisse des Postes, Télégraphes et Télécommunications ont enregistré des augmentations de personnel allant de 0,4 à 1,6 %.

(OSEC)

LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE DANS L'INDUSTRIE SUISSE

Pendant l'année hydrologique 1972-73 (soit du 1^{er} octobre 1972 au 30 septembre 1973), l'industrie suisse dans son ensemble a consommé 11,07 milliards de kWh. L'augmentation de la consommation industrielle par rapport à l'exercice précédent a été de 4,4 %, alors qu'un taux de croissance de 5,8 % a été noté pour l'ensemble de la consommation d'électricité (sans tenir compte des chaudières électriques, des installations de pompage et des pertes de transport et de distribution). La consommation d'électricité de l'industrie a représenté, l'an dernier, 39,1 % de la consommation globale. Sa part a été quelque peu inférieure à celle de l'année 1971-72 (39,6 %), et plus faible encore qu'il y a dix ans (41,8 %). Par contre, la part du groupe ménages, artisanat et agriculture a passé de 52,9 % pendant l'exercice 1971-72 à 53,8 % en 1972-73. De leur côté, les chemins de fer ont participé à la consommation d'énergie à raison de 7,1 % du total, contre 7,5 % pendant l'exercice précédent.

(OSEC)

SUISSE : 81 CHOMEURS EN 1973

La statistique suisse du marché du travail a révélé qu'il y avait, en 1973, en moyenne 81 chômeurs complets inscrits auprès des bureaux de travail. Leur nombre est donc encore inférieur à la moyenne des deux années précédentes où l'on en avait compté 100 et 104. Autrement dit, pour 1 million de personnes occupées, 27 sont sans emploi régulier. Ce chiffre représente 0,03 pour mille à peine de l'effectif total des personnes occupées, ce qui constitue le niveau de chômage le plus faible aussi bien du point de vue national qu'international. Beaucoup d'autres pays ont connu l'année dernière des taux de chômage allant de un à plusieurs pour cent. (OSEC)

INDUSTRIE CHIMIQUE

L'industrie chimique mondiale occupe au total 3,8 millions de personnes; 2 millions travaillent en Europe occidentale, 1 million aux Etats-Unis et 500.000 au Japon. Avec ses 68.000 collaborateurs, l'industrie chimique suisse occupe ainsi le 1,8 % des effectifs mondiaux. (OSEC)

PUBLICITE

On estime que les dépenses publicitaires suisses en 1973 se sont élevées à quelque 2,7 milliards de F.S., ce qui correspond à environ 2 % du produit national brut du pays. L'accroissement des dépenses publicitaires aurait été d'environ 10 % par rapport à 1972. La publicité à la télévision a enregistré des recettes de l'ordre de 87 millions soit 11,5 % de plus que l'année précédente.

NOUVEAU SYSTEME D'AFFICHAGE POUR CONCOURS SPORTIFS

Un nouveau système d'affichage pour concours sportifs a été mis au point par la maison Omega à Bienne (Berne, Suisse). Il a été réalisé pour les Jeux asiatiques qui se dérouleront en septembre prochain à Téhéran. D'une grandeur de 7,8 m sur 3,7 m, le tableau est composé de plus de 18.000 lampes; il permet non seulement d'afficher des inscriptions de plusieurs grandeurs — en caractères latins et farsis — mais encore de présenter des dessins, dessins animés et même des films. (OSEC)

Exportation des principales industries suisses en 1973 (OSEC)

	Valeur des exportations		Variation en %
	1972	1973	
	en mil. F.S.		
Industrie métallurgique	13.522,6	15.897,2	+ 17,6
dont : machines non électriques	5.597,6	6.712,7	+ 19,9
machines et appareils électriques	2.282,3	2.653,8	+ 16,3
instruments d'optique, appareils de précision	847,2	961,5	+ 13,5
montres	2.821,3	3.235,1	+ 14,7
aluminium	241,3	273,7	+ 13,4
Industrie chimique	5.772,4	6.338,2	+ 9,8
dont : matières colorantes, etc.	1.315,0	1.496,7	+ 13,8
produits pharmaceutiques	1.346,9	1.492,8	+ 10,8
cosmétiques et parfumerie	52,0	65,1	+ 25,2
produits chimiques, autres	3.058,5	3.283,6	+ 7,4
Textiles et habillement	2.465,3	2.714,4	+ 10,1
dont : fibres chimiques	597,8	629,5	+ 5,3
tissus de fibres chimiques	302,8	338,5	+ 11,8
tissus de laine	60,3	67,9	+ 12,6
fil de laine	32,5	44,3	+ 36,3
fil de coton	111,7	107,1	- 4,1
tissus de coton	280,6	330,2	+ 17,7
tresses à chapeaux	17,2	15,8	- 8,1
broderies	143,8	176,0	+ 22,4
tapis et couvre-parquets textiles	59,5	53,9	- 9,4
bonneterie	228,2	244,4	+ 7,1
articles d'habillement et de confection	245,0	263,1	+ 7,4
chaussures	127,7	121,0	- 5,2
Denrées alimentaires et tabacs	1.272,3	1.308,0	+ 2,8
dont : fromage	341,3	365,7	+ 7,1
lait conservé, farines pour enfants	58,2	44,0	- 24,4
chocolat	94,6	97,0	+ 2,5
soupes, bouillons	68,7	78,5	+ 14,3
tabacs manufacturés	390,2	356,6	- 8,6
Livres, journaux	259,6	271,7	+ 4,7

**SWISSAIR : NEW YORK-GENEVE
EN 5 HEURES 56 MINUTES**

Un exploit peu banal a été accompli par un Jumbo Jet de Swissair. Le 5 février 1974, un Boeing 747B a relié New York à Genève en 5 heures 56 minutes. La durée habituelle du vol est de 7 h. 10 min. L'avion transportait 169 passagers. Bénéficiant d'un vent arrière, le Jumbo a atteint une vitesse de croisière de 1130 km/h. A ce propos, on peut donner quelques chiffres concernant les activités de la compagnie aérienne suisse durant l'année écoulée. En 1973, l'offre de Swissair a atteint 1.651.569.000 tonnes-kilomètres, soit 11 % de plus qu'en 1972; la demande s'est accrue de 17 % pour s'élever à 868.465.000 tonnes-kilomètres. Les lignes de Swissair couvraient un réseau de 226.949 kilomètres. Au cours de 66.700 vols effectués en 1973, Swissair a transporté 5.218.000 passagers (+ 17 %). Le trafic du fret s'est accru de 20 % et celui de la poste de 10 % par rapport aux chiffres de l'année précédente. La hausse de trafic la plus importante a été enregistrée sur les lignes de l'Extrême-Orient. Sur les lignes de l'Atlantique Nord, le trafic a progressé considérablement, malgré la crise du dollar; cette tendance à la hausse se poursuit depuis plus de vingt ans.

**STATION D'EPURATION
D'AVANT-GARDE**

L'usine de produits chimiques Roche à Sisseln (Argovie, Suisse), spécialisée dans la production industrielle de vitamines, va être dotée de la station d'épuration des eaux probablement la plus moderne au monde. Par rapport aux stations classiques, l'installation présente les innovations suivantes : tous les bassins sont « suspendus », ce qui permet l'inspection constante des côtés et des fonds, d'où élimination de tout risque de pollution de la nappe phréatique par suintement des eaux usées; à l'exception du dernier bassin, à ciel ouvert, toute l'installation est sous toit et ventilée; les gaz s'échappant des eaux usées en traitement sont recueillis et épurés au charbon actif; de plus, toutes les conduites contenant les eaux usées sont placées dans des canaux étanches. Les dix étapes d'épuration permettent l'élimination des solvants chimiques, la neutralisation et l'élimination mécanique des matières solides, l'élimination des matières organiques par deux processus biologiques successifs, l'élimination puis la solidification des boues pour leur incinération, la ventilation et le traitement des gaz et finalement l'accumulation des eaux, durant le week-end, dans un bassin d'équilibre permanent. Le coût de la station est dévisé à 25 millions de F. S. La mise en chantier de l'ouvrage ayant débuté en février 1974, l'exploitation, qui contribuera à diminuer la pollution du Rhin, devrait commencer en été 1976. (OSEC)

Principaux partenaires commerciaux de la Suisse en 1973 (OSEC)

Fournisseurs	Exportations en mil. F.S.	en % du total	Clients	Exportations en mil. F.S.	en % du total
1. Rép. féd. d'All.	11062,7	30,2	1 Rép. féd. d'All.	4200,5	14,0
2. France	5117,1	14,0	2. France	2646,8	8,8
3. Italie	3416,7	9,3	3. Italie	2495,2	8,3
4. Etats-Unis	2333,0	6,4	4. Etats-Unis	2444,5	8,2
5. Grande-Bretagne	2239,9	6,1	5. Grande-Bretagne	2276,0	7,6
6. Autriche	1811,8	5,0	6. Autriche	1800,3	6,0
7. Pays-Bas	1448,5	4,0	7. Japon	1156,9	3,9
8. Belgique-Luxemb.	1288,8	3,5	8. Suède	850,2	2,8
9. Suède	1098,9	3,0	9. Espagne	823,3	2,7
10. Japon	927,6	2,5	10. Pays-Bas	765,0	2,6

Indice des prix en Suisse à fin décembre 1973

	Prix de gros 1963 = 100	Différence par rapport à	Prix de détail Fin sept. 1966 = 100	Différence par rapport à
Fin décembre 1973	139,7		148,3	
Fin novembre 1973	137,7	+ 1,5 %	146,1	+ 1,5 %
Fin décembre 1972	121,7	+ 14,8 %	132,5	+ 11,9 %

Evolution des prix des ...matières premières, produits semi-fabriqués et biens de consommation ...principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des salariés.

Le commerce extérieur de la Suisse en décembre 1973 (OSEC)

Evolution de la balance commerciale

Période	Importations	Exportations	Solde passif	Valeur des exportations en % de la valeur des importations
	(en millions de F.S.)			
1972 décembre	2.843,5	2.505,3	338,2	88,1
1973 novembre	3.485,6	2.988,6	497,0	85,7
1973 décembre	3.068,1	2.682,0	386,1	87,4
1972 janv.-déc.	32.371,5	26.187,6	6.183,9	80,9
1973 janv.-déc.	36.588,6	29.948,3	6.640,3	81,9

**STATION TERRIENNE SUISSE
POUR SATELLITES**

La station terrienne pour satellites construite par l'entreprise des PTT suisses, au-dessus de Loèche (Valais), vient d'être mise en service. Après quelques jours d'essais et de mesures de réception des équipements techniques, 12 lignes téléphoniques ont été connectées entre Zurich et Pittsburgh USA, par l'intermédiaire de Loèche et du satellite Intelsat IV, début janvier 1974. Un autre faisceau de lignes a été mis en service quelques jours plus tard, reliant Berne à New York, et dès la fin de janvier, environ 80 lignes directes Suisse-USA par satellite, qui jusqu'ici transitaient par d'autres stations terriennes, sont disponibles. Les liaisons directes par satellite avec le Canada et Israël ont été également établies en janvier, d'autres lignes avec le Brésil étant prévues pour le printemps. (OSEC)

**COOPERATION GERMANO-SUISSE
POUR LA FABRICATION DE
MOTEURS DIESEL**

Un accord pour la fabrication de moteurs Diesel refroidis par air a été signé récemment entre l'entreprise suisse Motosacoche S.A. Genève (MAG), société filiale des Ateliers des Charmilles S.A. (Genève) et le groupe allemand Klöckner-Humbolt-Deutz AG à Cologne. Ces moteurs, de 8 à 14 chevaux, développés par Motosacoche, seront fabriqués sous licence par une nouvelle société de production créée dans ce but par les deux partenaires; elle sera située à Annemasse (France) et occupera environ 300 personnes. Les moteurs seront vendus dans le monde entier, à l'exception de la Suisse, par l'intermédiaire du réseau de distribution du partenaire allemand. Ces moteurs peuvent être de multiples usages : groupes électrogènes, petits tracteurs et diverses machines de chantier. (OSEC)

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : LA SUISSE AU 4^e RANG

Selon des estimations de l'Association américaine de l'industrie pharmaceutique, le marché mondial des médicaments représenterait environ 20 à 22 milliards de dollars par an, les perspectives pour 1980 se situant entre 40 et 50 milliards de dollars. Dans l'ordre d'importance économique des industries pharmaceutiques mondiales, on admet que la Suisse vient en 4^e position, derrière les Etats-Unis, le Japon et la République fédérale d'Allemagne.

(OSEC)

LES RESEAUX SUISSES DE TELEVISION

Bien que la télévision suisse vienne de célébrer son 20^e anniversaire, elle est encore en pleine période de développement, tant en ce qui concerne les programmes que l'extension des installations techniques. Alors que, pour les programmes, la responsabilité incombe à la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (conformément à la concession octroyée par la Confédération), la construction, l'exploitation et l'entretien des réseaux d'émetteurs, des réseaux de distribution des programmes et des équipements électroniques des studios relèvent de la compétence de l'Entreprise des PTT suisses. A fin 1973, le réseau suisse de télévision comptait près de 520 émetteurs et réémetteurs situés à 303 emplacements différents. Ils se répartissent dans les trois régions linguistiques du pays, constituant dans chacune d'elles trois chaînes de transmission. Le nombre important des émetteurs n'est pas dicté uniquement par la pluralité linguistique; il est nécessaire pour assurer la couverture télévisuelle du pays, rendue difficile par des conditions topographiques tourmentées. Les Pays-Bas, dont la superficie est comparable à celle de la Suisse, n'ont besoin que de six émetteurs pour couvrir l'ensemble de leur territoire. Le nombre élevé des émetteurs et les problèmes liés à leur construction et à leur alimentation sont les raisons qui font que, malgré 20 ans de travaux d'extension, toutes les stations ne sont pas encore en service. Les 19 émetteurs principaux et régionaux en service en 1959 permettaient d'atteindre 80 % de la population suisse. Pour porter la couverture télévisuelle à 96,5 %, comme c'était le cas en 1968, il a fallu mettre en service 120 émetteurs et réémetteurs supplémentaires. L'exploitation de 160 autres réémetteurs a permis d'atteindre une couverture télévisuelle de 99 %, soit uniquement une amélioration de 3,5 %. Pour obtenir, en 1975 probablement, la « couverture complète » du pays, planifiée à 99,2 %, il faudra construire encore 50 émetteurs et réémetteurs. Si actuellement toutes les agglomérations d'au moins 500 habitants sont atteintes,

des essais sont en cours qui permettront d'apporter la télévision aux régions peuplées de 200-300 habitants. De tels travaux impliquent de grands moyens financiers. A fin 1972, l'Entreprise des PTT avait investi 212,3 millions de F.S. dans les installations de télévision, chiffre auquel il convient d'ajouter des sommes importantes pour les bâtiments.

(OSEC)

NOUVEAU SUCCES DE L'AFFICHE SUISSE AU CANADA

Il est presque de tradition que les affiches suisses participant au concours international d'affiches de la Foire royale d'agriculture de Toronto (Canada) s'y distinguent tout particulièrement. Les résultats du concours 1973 témoignent à nouveau de l'intérêt que suscitent au Canada les réalisations de l'industrie graphique suisse; pour la quatrième année consécutive, le grand prix de l'exposition a été décerné à une œuvre suisse; il s'agit de l'affiche « Concours hippique de Tramelan 1973 » (création H. Erni / imprimeur Bùchler & Co SA), également vainqueur de sa catégorie. De plus, l'affiche « Festa dei Fiori Locarno 1973 » (Studio grafico A. Losa / Sàuberlin & Pfeiffer) a obtenu un premier prix, « OLMA St. Gall 1972 » (R. Geisser / Eidenbenz & Co) et « Jawohl, ein Dòle, ein Dòle zum Wohl! » (R. Hösli / J.C. Müller) chacune un troisième prix.

(OSEC)

DEUX HORLOGES ATOMIQUES SUISSES POUR LA MARINE NATIONALE FRANÇAISE

Une société suisse de Lausanne, spécialisée dans la fabrication de montres compliquées de haute technicité, vient de livrer à la Marine nationale française deux horloges atomiques au rubidium. Ces deux horloges ont été spécialement étudiées et exécutées d'après les spécifications de la Marine française; ce n'est pas la première fois que cette dernière fait confiance à la société suisse qui est bien connue pour son département de recherche d'avant-garde et pour la fiabilité de ses produits. La haute précision des horloges en question est remarquable : leur variation est en effet inférieure à 1 seconde en 3 siècles, soit 1.10-10 par mois.

(OSEC)

SUCCES PUBLICITAIRE SUISSE

L'agence de publicité suisse G. Caspari (Genève) a obtenu le Grand Prix (catégorie cinéma) du VI^e Festival international du film et de la télévision de New York. Le film primé, relatif à la publicité collective du groupe «Aprior», est destiné à la promotion à l'étranger de la montre suisse en or. Ce court-métrage a été réalisé par l'entreprise Framafilm SA (Lugano, Tessin) en collaboration avec l'agence genevoise. Plus de 2.000 films, provenant de 28 pays, participaient à la compétition.

(OSEC)



S.A. CIMENTS D'OBOURG

Ciments Portland et de haut fourneau

BUREAU DE VENTE

bd du Régent 46, 1000 BRUXELLES, Tél. 02/512.30.50 (10 lignes)

REMARQUABLES SUCCES DES COURS DE FORMATION HORLOGERE

Le Centre international de l'industrie horlogère suisse, l'Institut CFH (Lausanne, Suisse), a connu une grande animation : 75 sessions et séminaires ont été organisés à Lausanne, réunissant un total de 716 participants. En outre, 653 personnes ont suivi des séminaires CFH, qui se sont notamment déroulés en Afrique du Sud, en Angleterre, en France et en Hongrie. Parmi les activités nouvelles du CFH en 1973, il convient de signaler l'introduction de nouveaux cours portant sur le diamant et la bijouterie or et cela en vertu d'un accord passé en 1972 avec les nouveaux partenaires du CFH : The Diamond Trading Co. Ltd. et International Gold Corporation.

(OSEC)

PNB SUISSE : 131 MILLIARDS DE FRANCS

On estime à 131,1 milliards de Frs. S. le montant du produit national brut de la Suisse en 1973. En valeur nominale, l'augmentation par rapport à l'année précédente atteint 12,9 %; en valeur réelle, c'est-à-dire à prix constants, elle s'établit à 4,3 % au lieu de 5,8 % en 1972. La croissance économique a fléchi en conséquence. Par habitant, le produit national brut a atteint l'an dernier le montant de 20.332 F. S.; cela correspond à une croissance réelle de plus de 3 % qui reflète une amélioration correspondante du niveau de vie. En 1972, ce taux d'accroissement dépassait encore 4 %.

(OSEC)

CENTENAIRE DE L'UNION POSTALE

Le 22 mai 1974 sera inauguré à Lausanne (Suisse) le 17^e Congrès de l'Union postale universelle (UPU). Ces assises qui se tiendront jusqu'au 4 juillet et auxquelles participeront plus de 600 délégués, de 150 pays, revêtiront une importance particulière puisqu'elles se dérouleront durant l'année du centenaire de l'Union postale universelle dont le siège est à Berne. C'est également à l'occasion du centenaire de l'UPU, mais à Bâle cette fois, que sera organisée du 7 au 16 juin 1974 l'Internaba 1974. Il s'agira de la plus grande exposition philatélique jamais présentée en Suisse. Le public pourra notamment admirer des timbres très rares, provenant de collections de toutes les parties du monde; en outre, plusieurs administrations postales étrangères auront leur stand de vente; certaines émettront des timbres spéciaux (la Hongrie par exemple reproduira le motif de la célèbre colombe de Bâle).

(OSEC)

TAPIS SUISSES POUR DES ECOIERS DANOIS

Plus de 8.000 m² de tapis de fond Syntolan ont été récemment posés à l'école professionnelle de commerce de Copenhague. Les escaliers, qu'utilisent quotidiennement 3.000 élèves, ont été en effet recouverts de Syntolan, un revêtement de sol spécial mis au point et fabriqué par une entreprise de Schmiten (Fribourg, Suisse). Ces tapis de fond qui se signalent notamment par leur résistance à l'usure, leurs propriétés antistatiques et leur entretien facile, connaissent un grand succès tant en Suisse qu'à l'étranger. C'est ainsi que l'entreprise fribourgeoise a livré 1.500 m² de Syntolan au centre de formation de la Chambre de commerce et d'industrie d'Augsbourg en Allemagne et qu'elle en a posé très de 10.000 m² dans les locaux administratifs des chemins de fer danois à Copenhague. Actuellement, près de 400 écoles en Europe sont équipées de tapis Syntolan.

(OSEC)

LA SUISSE, PLACE D'ASSURANCES

Selon les données de la Société suisse de réassurances, à Zurich (Suisse), le montant brut des primes encaissées par l'ensemble des compagnies suisses d'assurances et de réassurances a atteint 14,06 milliards de F.S. en 1972; cela représente une augmentation de 10,2 % du volume des primes par rapport à 1971, augmentation qui provient pour environ deux tiers des affaires étrangères. Le montant encaissé se répartit à raison de un quart pour les compagnies d'assurances-vie, un quart pour les réassureurs professionnels et une moitié pour les compagnies d'assurances-accidents et dégâts. En 1972, les primes des compagnies d'assurances-vie ont augmenté de 13,7 % pour atteindre 3,48 milliards de F.S., celles des assurances-acci-

dents et dégâts se sont accrues de 11,7 % pour atteindre 7,18 milliards de F.S. et celles des réassureurs professionnels ont augmenté de 4,2 % pour s'établir à 3,4 milliards de F.S. Les primes encaissées par les compagnies d'assurances étrangères établies en Suisse ont atteint, en 1972, environ 189 millions de francs, soit un montant de 7,7 % supérieur à celui de 1971.

(OSEC)

L'INDUSTRIE SUISSE DE L'OPTIQUE

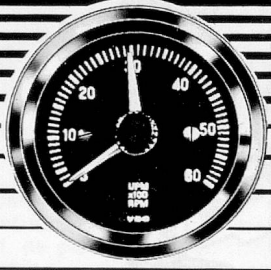
L'industrie suisse de l'optique jouit dans le monde d'une grande réputation, tant par la qualité que par la diversité de ses produits. Outre les articles de lunetterie, elle produit jumelles, baromètres, également boussoles, microscopes, altimètres, thermomètres, théodolites et barographes enregistreurs, sans parler de nombreuses autres spécialités dont certaines sont uniques au monde, telles que les appareils de stéréophotogrammétrie pour les prises de vue aérienne de très haute précision. Les produits d'optique suisses se distinguent cependant plus par leur qualité que par leur quantité; en effet, les importations suisses se sont chiffrées à 73 millions de F. S., alors que les exportations n'atteignent que 28 millions de F.S. Dans le domaine de la lunetterie, la différence entre les importations (35 millions) et les exportations (8,5 millions) est encore plus marquée. Cela vient du fait qu'il n'y a en Suisse aucune fabrique de verres de lunettes, et que les fabriques de lunettes existantes produisent essentiellement des montures et des lunettes complètes de haute qualité. Si Genève abrite la plus grande fabrique de charnières de montures du monde, l'industrie suisse de la lunette est orientée avant tout vers l'assemblage de pièces importées et la finition des verres. Il existe ainsi de nombreuses entreprises spécialisées dans le surfacage ou le polissage des verres. Le total du chiffre d'affaires réalisé l'an dernier par les opticiens suisses, dans le secteur de la lunetterie, s'est monté à quelque 25 millions de F. S. Il s'est vendu l'an dernier 360.000 paires de lunettes optiques dans les 400 magasins d'optique que compte le pays. Les verres de contact ne représentent encore qu'une part très modeste du marché. Sur les 480.000 Suisses porteurs de lunettes, 1,8 % seulement ont des verres de contact; cette proportion s'élève toutefois à 2,4 % dans les agglomérations urbaines.

(OSEC)

PROCHAIN NUMERO

Parution prévue le 15-6-74.

Articles, communications ou annonces à faire parvenir au plus tard le 15-5-74 à l'éditeur.



utilisez le meilleur régime de votre moteur avec le compte-tours **VDO!**

KRAUTLI S.A. - ☎ 02/65.56.56
Av. de l'Industrie 15 - 1720 GRAND-BIGARD